

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 02094

Numéro SIREN : 420 606 188

Nom ou dénomination : TPF INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2019 sous le numéro de dépôt 5696

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3...0.34...0.0.0.....)	DA	3 034 000	7 104 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	303 400	227 423	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	(1 671 077)	4 465 383	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(157 881)	(10 130 483)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	98 985	98 985	
	TOTAL (I)	DL	1 607 426	1 765 308	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	949 510	914 545	
	Provisions pour charges	DQ	1 127 236	4 609 922	
	TOTAL (III)	DR	2 076 746	5 524 467	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 539 397	6 572 079	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	965 097	375 194	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	255 911	151 903	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 523 869	6 518 852	
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 118 265	13 787 188	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	39 594	179 933	
	Autres dettes	EA	556 645	1 786 532	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	429 915	451 671	
TOTAL (IV)	EC	27 428 693	29 823 351		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	31 112 865	37 113 126		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	23 291 309	29 823 351		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 725 308	2 766 280		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	43 509 053	FH	150 668	FI	43 659 721	46 040 916
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	43 509 053	FK	150 668	FL	43 659 721	46 040 916	
	Production stockée*					FM	(135 376)	(1 028 338)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	659 600	957 691	
	Autres produits (1) (11)					FQ	160 621	83 151	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	44 344 566	46 053 420
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	14 540 860	14 737 960	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 414 686	1 576 344	
	Salaires et traitements*					FY	18 458 231	20 695 477	
	Charges sociales (10)					FZ	7 775 230	8 871 653	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	372 993	438 642
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	274 939	371 683
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	383 601	356 005	
	Autres charges (12)					GE	193 631	200 716	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	43 414 172	47 248 480
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	930 393	(1 195 060)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	378 400	267 200	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		233	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17 837	36 642	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN		1 420	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	396 237	305 495	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	4 803		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	157 324	180 079	
	Différences négatives de change					GS		36	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	162 126	180 116	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	234 110	125 379	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 164 504	(1 069 681)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	57 100	2 243		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 515	157 166		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 551 245			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 620 860	159 409		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 562 778	4 689 764		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	194 125	152 950		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	211 202	4 430 164		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 968 105	9 272 878		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 347 245)	(9 113 469)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(24 860)	(52 667)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	48 361 662	46 518 324		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	48 519 543	56 648 807		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(157 881)	(10 130 483)		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	27 218	21 320	
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	271 419	215 772		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
Cf état annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			4 968 105	3 620 860		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		TPF INGENIERIE SAS				Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						3		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	27 252	D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	3 316 154	KE	82 326	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	1 321 225	KW	35 972	
		Matériel de transport *		KY	213 758	KZ	1 197	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 450 148	LC	47 179	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI			
	Avances et acomptes		LK		LL			
	TOTAL III		LN	2 985 131	LO	84 348		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
		Autres participations		8U	1 304 419	8V	33 000	
Autres titres immobilisés		IP		IR				
Prêts et autres immobilisations financières		IT	1 137 676	IU	115 057			
TOTAL IV		LQ	2 442 095	LR	148 057			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	8 770 632	OH	314 731			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		
		1		2		4		
						Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO	27 252	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	3 398 480	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	98 383	MN	1 258 815	MO
		Matériel de transport		IV	50 515	MP	164 440	MR
	corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW	4 710	MS	1 492 617	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	
	TOTAL III		IY		NG	153 608	NH	2 915 872
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7
		Autres participations		IO		OX	1 337 419	OZ
Autres titres immobilisés		II		2B		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 252 732	2G		
TOTAL IV		I3		NJ	2 590 151	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	153 608	OL	8 931 755	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

Table with 5 main columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Includes sub-rows for Frais d'établissement, Autres immobilisations incorporelles, Terrains, Constructions, Installations techniques, etc.

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with 8 main columns: Immobilisations amortissables, Colonne 1 Différentiel de durée et autres, Colonne 2 Mode dégressif, Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel, Colonne 4 Différentiel de durée et autres, Colonne 5 Mode dégressif, Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel, Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice. Includes sub-rows for Frais établissement, Autres immob. incorporelles, Terrains, Constructions, etc.

CADRE C

Table with 4 main columns: MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*, Montant net au début de l'exercice, Augmentations, Dotations de l'exercice aux amortissements, Montant net à la fin de l'exercice. Includes sub-rows for Frais d'émission d'emprunt à étaler, Primes de remboursement des obligations.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice					
		1	2	3	4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	98 985	TM	TN	TO	98 985			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
	TOTAL I	3Z	98 985	TS	TT	TU	98 985			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D					
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	914 545	4F	93 025	4G	58 060	4H	949 510	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S					
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W					
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	750 608	4Y	290 576	4Z	222 017	5A	819 167	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U					
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	3 859 314	5W	5X	3 551 245	5Y	308 069		
	TOTAL II	5Z	5 524 467	TV	383 601	TW	3 831 322	TX	2 076 746	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	570 850	6B	211 202	6C	(0)	6D	782 052
		- corporelles	6E	6F	6G	6H				
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5				
		- titres de participation	9U	13 947	9V	9W	9X	13 947		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	15 618	O7	4 803	O8	20 421		
	Sur stocks et en cours	6N	11 199	6P	75 415	6R	1 449	6S	85 165	
	Sur comptes clients	6T	1 104 355	6U	199 524	6V	106 655	6W	1 197 224	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A					
	TOTAL III	7B	1 715 969	TY	490 944	TZ	108 104	UA	2 098 809	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7 339 421	UB	874 545	UC	3 939 426	UD	4 274 540	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	658 540	UF	388 181					
	- financières	UG	4 803	UH						
	- exceptionnelles	UJ	211 202	UK	3 551 245					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	14 507	UM	14 507	UN				
	Prêts (1) (2)		UP	888 094	UR	888 094	US				
	Autres immobilisations financières		UT	364 639	UV	364 639	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	16 877 057		16 877 057					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	12 690		12 690					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	143 808		143 808					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	923 338		923 338				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	612 704		612 704				
	Groupe et associés (2)		VC	2 141		2 141					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	614 291		614 291					
	Charges constatées d'avance		VS	745 743		745 743					
	TOTAUX			VT	21 199 013	VU	21 199 013	VV			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	99 784							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	4 737 238		4 737 238					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	3 802 159		609 653		3 192 506			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	20 218		20 218						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 523 869		6 523 869						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 963 433		1 963 433						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 656 491		3 656 491						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 254 291		4 254 291					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	244 050		244 050						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	39 594		39 594						
Groupe et associés (2)		VI	944 878		0				944 878		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	556 645		556 645						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	429 915		429 915						
TOTAUX			VY	27 172 781	VZ	23 035 397		3 192 506		944 878	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ								
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :									
				3	1	1	2	2	0	1	8		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	37 280				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	21 816		XE	59 096	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	443 698		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	546 848	
	Amendes et pénalités		WJ	103 150		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	(24 860)	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme						WN			
						- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ	600	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										WR	581 684		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WS	157 881		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	1 522 036		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV		
			- imposées aux taux de 0 %								WH		
			- imposées aux taux de 19 %								WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	18 920						XA	359 480	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY			
Majoration d'amortissement *										XD			
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA				
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC				
	Bassin urbain à dynamiser (art.44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI			XG	527 081
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI				XJ	1 984 795		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN				XO	1 984 795		

10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>TPF INGENIERIE SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	9 772 312	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	9 772 312	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	1 984 795	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	11 757 107	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	2 170 721	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
retraite	8X	190 576	8Y 150 017
restructuration	8Z		9A 1 156 599
provision loyers pse	9B		9C 170 674
Provisions pour dépréciation *			
dépréciation fonds	9D	211 202	9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
organic	9K	41 920	9L 44 746
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	443 698	YO 1 522 036
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11 **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	(75 977)					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(10130483)		Dividendes	- Autres réserves	ZD	(3 994 023)					
	Prélèvements sur les réserves	OE	10130483		Autres répartitions		ZE						
	TOTAL I	OF	(0)		Report à nouveau		ZF	4 070 000					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(0)					
				TOTAL II		ZH	(0)						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	3 204 752		3 090 685					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ	3 219 507		3 712 513					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	691 481		746 793					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 332 399		1 654 576					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	5 092 720		5 533 393					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	14 540 860		14 737 960					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	485 322		513 653					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS				YZ	929 364		1 062 691					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 414 686		1 576 344					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	8 465 016		8 998 492					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	2 237 677		2 272 061					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB	2 061 945							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 1		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	peugeot 207 2009	586		586	
	2	peugeot 308 20	1 012		1 012	
	3	clio ste 2011	10 031		10 031	
	4	clio III 2007	10 062		10 062	
	5	clio 2007 2006	19 252		19 252	
	6	clio ste 2010	9 571		9 571	
	7	mob bur 2015	649		649	
	8	bur plan 2015	113		113	
	9	amen bur 2016	94 300		31 328	62 972
	10	stores 2016	2 925		975	1 950
	11	plat bur 2017	1 157		306	851
	12	table bur 2016	3 948		1 809	2 139

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1	83	83	83			
	2	500	500	500			
	3	833	833	833			
	4	1 083	1 083	1 083			
	5	583	583	583			
	6	626	626	626			
	7	167	167	167			
	8	108	108	108			
	9		(62 972)	(62 972)			
	10		(1 950)	(1 950)			
	11		(851)	(851)			
	12	2 127	(12)	(12)			
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)			(61 802)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)	
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %				(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : TPF INGENERIE SAS

Néant *

<input type="radio"/> Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés <input type="radio"/> Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="radio"/> ou 12.8% <input type="radio"/>	
	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="radio"/> *	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="radio"/> *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS				Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	474
dont apprentis				YF	12
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	43 769 468
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	43 769 468
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	160 621
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	160 621
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	135 375
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	11 931 186
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	193 631
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	12 260 192
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	31 669 897
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	31 669 897
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	43 769 468	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY	0		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	46 037 675
Période de référence		GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018
Date de cessation				HR	
<small>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.</small>					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1	1
---	---

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 4 2 0 6 0 6 1 8 8 0 0 3 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TPF INGENIERIE SAS

ADRESSE (voie) 2 Quai D' Arenc Immeuble Le Balthazar BP 60025

CODE POSTAL 13202 VILLE MARSEILLE CEDEX 2

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique SAS Dénomination IMPACT

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 8 2 6 3 6 1 0 % de détention 100.00

Adresse : N° 12 Voie boulevard vaguez

Code postal 63130 Commune ROYAT Pays

Forme juridique SAS Dénomination SAS SECMO

N° SIREN (si société établie en France) 3 2 9 5 6 9 2 4 8 % de détention 100.00

Adresse : N° 22 Voie avenue andré roussin

Code postal 13016 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique SAS Dénomination SAS ICR

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 3 5 3 3 2 3 7 % de détention 50.10

Adresse : N° 12 Voie rue lislet geoffroy

Code postal 97490 Commune ST DENIS Pays

Forme juridique SARL Dénomination BETEK INGENIERIE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 49.00

Adresse : N° 7 Voie rue suffren reymond

Code postal 98000 Commune MONACO Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

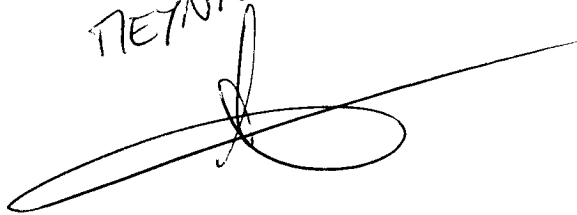
TPF INGENIERIE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

certifié conforme

William
MEYNAUD

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop at the end and a vertical stroke crossing it.

Jean-François Bourrin

Commissaire aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

TPF Ingénierie

Immeuble Le Balthazar
2 quai d'Arenc
BP 60025
13202 Marseille Cedex 2

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société TPF Ingénierie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 10 mai 2019

Le commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



Jean-François Bourrin

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	27 252	24 542	2 710	8 160	5 450	66.79
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 218 553	982 929	235 624	309 380	73 756	23.84
	Fonds commercial (1)	2 179 928	1 727 998	451 930	663 132	211 202	31.85
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 915 872	2 325 742	590 130	785 154	195 024	24.84
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 322 912	13 947	1 308 965	1 275 965	33 000	2.59	
Créances rattachées à des participations	14 507	14 507					
Autres titres immobilisés							
Prêts	888 094		888 094	788 310	99 784	12.66	
Autres immobilisations financières	364 639	5 914	358 725	348 255	10 470	3.01	
Total II	8 931 755	5 095 578	3 836 177	4 178 356	342 179	8.19	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	8 252 129	85 165	8 166 963	8 376 306	209 342	2.50
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	16 877 057	1 197 224	15 679 833	18 132 352	2 452 520	13.53
	Autres créances	2 308 973		2 308 973	5 509 988	3 201 014	58.09
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	375 176		375 176	209 294	165 882	79.26	
Charges constatées d'avance (3)	745 743		745 743	706 830	38 913	5.51	
Total III	28 559 078	1 282 389	27 276 688	32 934 770	5 658 081	17.18	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	37 490 832	6 377 968	31 112 865	37 113 126	6 000 261	16.17	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 267 239

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 034 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 034 000	7 104 000	4 070 000	57.29
	Réserves				
	Réserve légale	303 400	227 423	75 977	33.41
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 671 077	4 465 383	6 136 460	137.42
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	157 881	10 130 483	9 972 602	98.44
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	98 985	98 985		
	Total I	1 607 426	1 765 308	157 881	8.94
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	949 510	914 545	34 965	3.82
	Provisions pour charges	1 127 236	4 609 922	3 482 686	75.55
	Total III	2 076 746	5 524 467	3 447 721	62.41
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 802 159	3 798 587	3 572	0.09
	Concours bancaires courants	4 737 238	2 773 492	1 963 745	70.80
	Emprunts et dettes financières diverses	965 097	375 194	589 903	157.23
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	255 911	151 903	104 008	68.47
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 523 869	6 518 852	5 017	0.08
	Dettes fiscales et sociales	10 118 265	13 787 188	3 668 923	26.61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 594	179 933	140 338	77.99	
Autres dettes	556 645	1 786 532	1 229 887	68.84	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	429 915	451 671	21 756	4.82
	Total IV	27 428 693	29 823 351	2 394 658	8.03
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		31 112 865	37 113 126	6 000 261	16.17

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

25 254 162 29 823 351

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	43 509 053	150 668	43 659 721	46 040 916	2 381 196	5.17
Chiffre d'affaires NET	43 509 053	150 668	43 659 721	46 040 916	2 381 196	5.17
Production stockée			135 376	1 028 338	892 962	86.84
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			659 600	957 691	298 091	31.13
Autres produits			160 621	83 151	77 470	93.17
Total des Produits d'exploitation (I)			44 344 566	46 053 420	1 708 854	3.71
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			14 540 860	14 737 960	197 100	1.34
Impôts, taxes et versements assimilés			1 414 686	1 576 344	161 658	10.26
Salaires et traitements			18 458 231	20 695 477	2 237 246	10.81
Charges sociales			7 775 230	8 871 653	1 096 423	12.36
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			372 993	438 642	65 649	14.97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			274 939	371 683	96 744	26.03
Dotations aux provisions			383 601	356 005	27 596	7.75
Autres charges			193 631	200 716	7 085	3.53
Total des Charges d'exploitation (II)			43 414 172	47 248 480	3 834 308	8.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			930 393	1 195 060	2 125 453	177.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12 31/12/2017	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	378 400	267 200	111 200	41.62
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		233	233	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 837	36 642	18 805	51.32
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change		1 420	1 420	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	396 237	305 495	90 742	29.70
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 803		4 803	
Intérêts et charges assimilées (4)	157 324	180 079	22 756	12.64
Différences négatives de change		36	36	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	162 126	180 116	17 990	9.99
2. Résultat financier (V-VI)	234 110	125 379	108 731	86.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 164 504	1 069 681	2 234 185	208.86
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	57 100	2 243	54 857	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 515	157 166	144 651	92.04
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 551 245		3 551 245	
Total VII	3 620 860	159 409	3 461 451	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 562 778	4 689 764	126 986	2.71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	194 125	152 950	41 175	26.92
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	211 202	4 430 164	4 218 961	95.23
Total VIII	4 968 105	9 272 878	4 304 773	46.42
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 347 245	9 113 469	7 766 224	85.22
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	24 860	52 667	27 807	52.80
Total des produits (I+III+V+VII)	48 361 662	46 518 324	1 843 338	3.96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	48 519 543	56 648 807	8 129 264	14.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	157 881	10 130 483	9 972 602	98.44

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

TPF INGENIERIE SAS

2 Quai D' Arenc
Immeuble Le Balthazar
BP 60025
13202 MARSEILLE CEDEX 2

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CROWE FICOREC
327 BD MICHELET

13009 MARSEILLE
04.91.32.19.19

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'activité de la société TPF Ingénierie est l'étude, la conception et le suivi de la réalisation de projets d'ingénierie dans les secteurs du Bâtiment, des Infrastructures, de l'Eau et de l'Environnement, de l'Energie et de la Maintenance. TPF Ingénierie est issue du regroupement de bureaux d'études régionaux et nationaux, opérant sur le territoire français.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES (PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Reconnaissance des revenus

Le revenu est reconnu lors de la facturation des différentes étapes d'avancement de la production d'une affaire conformément au contrat. La production en cours en fin d'exercice correspondant à l'achèvement d'une phase de production et qui n'a pas encore été facturée est enregistrée en factures à émettre.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Immobilisations incorporelles

Sauf cas particuliers, les fonds commerciaux ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable.

Le fonds de commerce de OUEST COORDINATION a fait l'objet d'une dépréciation sur l'exercice 2018 pour un montant de 211 202 Euros.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Une dépréciation est constituée dans le cas où leur valeur d'usage serait inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée à partir de la valeur patrimoniale de la participation (actif net réévalué) et de sa rentabilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Stocks

Les encours de production sont valorisés en fonction du pourcentage d'avancement des affaires et valorisés en appliquant une décote sur les chiffres d'affaires budgétés. La décote correspond à l'estimation d'un taux de marge brut calculé annuellement.

Lorsque la valeur déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas

Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

La provision pour restructuration dans le cadre du PSE effectuée en 2017 a été reprise pour un montant de 3 551 245 Euros.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse des prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement,...).

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont provisionnés au bilan pour les salariés âgés de plus de 55 ans et font l'objet d'une information en « Engagements hors bilan » pour les autres.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

C.I.C.E. (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Ce produit à recevoir est enregistré au bilan en autres créances (produits à recevoir) et en diminution des charges de personnel au compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quarter C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement.

Au titre de l'exercice il a été comptabilisé un montant de 502 221 €.

Autres faits significatifs

Un contrat d'affacturage avec CGA a été conclu le 07/03/2017.

Retenue de garantie : montant minimum : 16% de l'encours des créances transférées.

Constitution : 16% du montant des créances remises

Plancher : 720 000 Euros.

Une Réduction de capital par incorporation de réserves a été effectuée pour un montant de 4 070 000 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Note sur le bilan

Frais d'établissement = 27 252

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	27 252	24 542	2 710	%
TOTAL	27 252	24 542	2 710	

Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 179 928

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	200 000	.	200 000	%
Fonds réévalué				%
Mali technique	1 979 928	1 727 998	251 930	%
TOTAL	2 179 928	1 727 998	451 930	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	27 252	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 316 154	82 326
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	1 321 225		35 972
Matériel de transport	213 758		1 197
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 450 148		47 179
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	2 985 131	84 348
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 304 419		33 000
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	1 137 676		139 502
	TOTAL	2 442 095	172 502
	TOTAL GENERAL	8 770 632	339 176

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			27 252	27 252
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			3 398 480	3 398 480
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers			98 383	1 258 815	1 258 815
Matériel de transport			50 515	164 440	164 440
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 710	1 492 617	1 492 617
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL		153 608	2 915 872	2 915 872
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations				1 337 419	1 337 419
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières			24 446	1 252 732	1 252 732
	TOTAL			2 590 151	2 590 151
	TOTAL GENERAL		178 054	8 931 755	8 931 755

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	19 092	5 450		24 542
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 772 793	156 082		1 928 875
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers		739 232	114 805	32 609	821 428
Matériel de transport		213 758	130	50 515	163 373
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 246 987	96 525	2 572	1 340 940
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	2 199 977	211 460	85 695	2 325 742
	TOTAL GENERAL	3 991 861	372 993	85 695	4 279 158

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	5 450				
Autres immob.incorporelles TOTAL	156 082				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	114 805				
Matériel de transport	130				
Matériel de bureau informatique mobilier	96 525				
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	211 460			
	TOTAL GENERAL	372 993			

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
frais fusion	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans
agencements aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels bureautique	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau divers	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
matériels divers	Linéaire	5 ans
matériel occasion nice	Linéaire	2 ans

ANNEXE

CAPITAUX PROPRES :

capital : 3 034 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	96000	74,00	7 104 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés	55000	74,00	4 070 000
Titres en fin d'exercice	41 000	74,00	3 034 000

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2017	1 765
Réduction de capital par incorporation de réserves :	4 070
Variations des réserves	- 4 070
Perte de l'exerce 2018	(158)
Capitaux propres au 31 décembre 2018	1 607

ANNEXE

exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Reconst.gisements miniers et pétroliers				
Investissements				
Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	98 985			98 985
Prêts installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	98 985			98 985

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Litiges				
Garanties données aux clients	914 545	93 025	58 060	949 510
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires	750 608	290 576	222 017	819 167
Impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 859 314		3 551 245	308 069
TOTAL	5 524 467	383 601	3 831 322	2 076 746

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	570 850	211 202	0	782 052
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mises en équivalence				
Sur titres de participation	13 947			13 947
Sur autres immobilisations financières	15 618	4 803		20 421
Sur stocks et en cours	11 199	75 415	1 449	85 165
Sur comptes clients	1 104 355	199 524	106 655	1 197 224
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	1 715 969	490 944	108 104	2 098 809
TOTAL GENERAL	7 339 421	874 545	3 939 426	4 274 540
Dont dotations et reprises				
d'exploitation		658 540	388 181	
financières		4 803		
exceptionnelles		211 202	3 551 245	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	14 507		14 507
Prêts	888 094		888 094
Autres immobilisations financières	364 639		364 639
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	16 877 057	16 877 057	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 690	12 690	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	143 808	143 808	
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée	923 338	923 338	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	612 704	612 704	
Groupe et associés	2 141	2 141	
Débiteurs divers	614 291	614 291	
Charges constatées d'avance	745 743	745 743	
TOTAL	21 199 013	19 931 772	1 267 240
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	99 784		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 737 238	4 737 238	3 087 961	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 802 159	609 653	3 087 961	104 545
Emprunts et dettes financières divers	20 218	20 218		104 545
Fournisseurs et comptes rattachés	6 523 869	6 523 869		
Personnel et comptes rattachés	1 963 433	1 963 433		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 656 491	3 656 491		
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée	4 254 291	4 254 291		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	244 050	244 050		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 594	39 594		
Groupe et associés	944 878	944 878		
Autres dettes	556 645	556 645		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	429 915	429 915		
TOTAL	27 172 781	23 980 275	3 087 961	104 545
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
Production				
Production en cours				
- Etudes	8 252 129	8 387 505		135 376
Total III	8 252 129	8 387 505		135 376
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)				135 376

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	57 500
Créances clients et comptes rattachés	1 866 125
Autres créances	628 098
Total	2 551 723

Détail des produits à recevoir

	Montant
créances immobilisées sur prêts	57 500
clients factures à établir	1 866 125
ind ijss à recevoir	5 393
état produits à recevoir	612 705
produits à recevoir	10 000
Total	2 551 723

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 773
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 776 723
Dettes fiscales et sociales	2 981 734
Total	4 782 230

Détail des charges à payer

	Montant
emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
intérêts à payer	11 843
banque et intérêts courus	11 929
dettes fournisseurs et comptes rattachés	
fournisseurs factures non parvenues	1 776 723
dettes fiscales et sociales	
frais déplacement du personnel	51 802
provision congés payés	1 548 303
provision compte épargne temps	14 137
personnel primes à payer	100 641
personnel charges à payer	37 000
charges congés payés	622 418
organismes sociaux charges à payer	317 243
charges primes	40 458
charges cet	5 683
charges fiscales cet	598
charges fiscales primes	4 257
état charges à payer	173 702
charges fiscales congés à payer	65 493
Total	4 782 230

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		745 743
Total		745 743
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		429 915
Total		429 915

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
sous traitance	48 188		
sous traitance cles en mains	61		
photocopies agences	334		
sous traitance archivages	9 131		
credit bail agences	193		
loyers agences	326 439		
locations materiels agences	39 986		
locations matériels	8 282		
locations materiels marseille	329		
location de mat informatique	20 046		
location vehicule	12 459		
charges immeuble age	84 664		
entretien locaux agence	1 465		
entretien locaux marseille	451		
entretien mat mob agence	1 761		
entreiten vehicule	2 831		
maintenance	154 184		
assurance locaux	136		
assurances voitures	358		
assurances diverses	1 781		
Documentation	21 845		
honoraires	956		
avion train taxi	1 521		
hotel restaurant	536		
frais depl formation	506		
affranchissements agences	78		
telephone agences	358		
cotisations	130		
frais de recrutement	2 473		
enregistrements et timbres	14		
medecine travail	4 247		
Total	745 743		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
location vehicule	1 244		
entretien vehicule	64		
assurances voitures	8		
prestations à l'étranger	129 993		
etudes france	298 606		
Total	429 915		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
etudes france	43 446 834
prestations étranger	150 668
prestations services	62 219
Total	43 659 721

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	313
Agents de maîtrise et techniciens	25
Employés	124
Total	462

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 164 504	
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 347 245-	
Résultat comptable (hors participation)	157 881-	

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	44 717
TOTAL	44 717

ANNEXE

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

penalités	103 150	
regularisation fl management	200 000	
pse	3 216 228	
regularisation caution indemnité	25 475	
irc	397 074	
retraitement divers loyers honoraires formation	620 851	
valeur comptable nette éléments cédés	67 911	
régularisation tiers	126 214	
protocole		57 100
cession immob		6 111
cont additionnelle		6 404
provision restructuration		3 551 245
dépréciation fonds commerce	211 202	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Transferts de charges d'exploitation

(PCG Art. 831-2/13)

Avantages en nature	167 805.92
Régularisation tiers	103 613.07
Total	271 418 .99

ANNEXE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		2 139 875
Autres engagements donnés :		
nantissement des titres de secmo	1 250 000	
cession de créance dailly smc	1 195 839	
garantie de paiement lagarde	35 748	
bnp safi	678	
bnp elf antar	4 573	
bnp hennebont	2 630	
depot de garantie societe générale balthazar	116 561	
depot de garantie smc gestrim	16 383	
délégation de créance bnp	1 000 000	
garantie hotel mansour maroc	25 000	
Caution aval bnp	614 881	
gage cpte int financiers bnp	1 300 000	
autres garanties données	362 000	
Total (1)		8 064 168

ANNEXE

exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
TPF	SA	18 327 188	avenue de Haveskercke bruxelles belgique

exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Entreprises liées et avec lesquelles la société a un lien de participation :

	Montant entreprises liées	
	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations : cession		152 449
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	2 107	924 754
Autres créances		354 776
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	519 856	73 410
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	942 927	
Produits de participation	378 400	267 200
Autres produits financiers	2 141	14 091
Charges financières	6 185	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
INGENIERIE CONCEPT REUNI	65 000	262 931	50,1	115 000				1 487 839	222 714	100 200
SECMO	40 000	474 188	100	950 000				2 268 207	246 641	165 000
IMPACT	15 000	44 739	50.7	66 000				469 218	68 719	15200
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
BETEK INGENIERIE	150 000	55 227	49	73 500				1 207 629	11 703	98 000
OUEST COORDINATION MAGH			19	13 947						
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

TPF INGENIERIE
SAS au capital de 3 034 000 euros
Siège Social : 2 Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar
13 002 MARSEILLE
○○○○○○○○
R.C.S. MARSEILLE B 420 806 994
○○○○○○○○

Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2019
RELEVÉ DE DECISIONS

La société TPF S.A., société anonyme de droit belge, ayant son siège social – Avenue de Haveskerckelaan – 46 – 11 90 BRUXELLES (Belgique), représentée par Monsieur Thomas SPITAEELS en sa qualité de Président du Comité Exécutif,

Associé unique de la société TPF Ingénierie, société par actions simplifiée, au capital de 3.034.000 euros, ayant son siège social au 2, Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar -13002-Marseille, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le n° 420 606 188 (la « Société »),

Déclare préalablement que les comptes sociaux et le rapport de gestion, établis par Monsieur William MEYNARD, Président, ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes, lui ont été adressés par le Président, le 2 mai 2019 et qu'à compter de la même date, l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social,

a pris, au siège social, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- A l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018,
- A l'affectation du résultat,
- A la modification du capital social et modifications statutaires corrélatives,
- A l'augmentation de capital réservé aux salariés,
- A la mention des conventions relevant de l'article L 227-10 du Code du Commerce,
- Questions diverses.

1) D'arrêter le bilan et les comptes de l'exercice 2018 qui ont été approuvés par Monsieur Jean-François BOURRIN, Commissaire aux Comptes, qui font ressortir une perte après impôt de 157 881,33 euros.

Il est précisé que les réintégrations fiscales ont été les suivantes :

- 190 576 euros au titre de provisions pour départ en retraite,
- 41 920 euros au titre de l'Organic 2018 à régler en 2019,
- 21 816 euros au titre de la taxe sur les véhicules de société,

- 211 202,33 euros au titre de la provision pour dépréciation du Fonds de Commerce,
- 37 280,06 euros au titre des amortissements excédentaires des véhicules de tourisme,
- 600 euros au titre de pourboires et dons divers,
- - 24 860 euros au titre de l'impôt société,
- 103 149,74 euros au titre d'amendes et pénalités,

Les déductions fiscales ont quant à elles été de :

- 150 017 euros au titre de reprise sur provisions pour départ en retraite,
- 44 746 euros au titre de l'Organic 2017 réglée en 2018,
- 1 156 599 euros au titre de reprise sur provisions pour licenciement,
- 170 674 euros au titre de reprise sur provisions correspondant aux loyers restant à courir dans le cadre de la fermeture de certains établissements,
- 502 221 euros au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi,
- 359 480 euros au titre des dividendes (95% de leur montant).

2) d'affecter l'intégralité de la perte s'élevant à 157 881,33 euros en autres réserves. Le montant des autres réserves s'élèvent à – 1 828 958,66 €.

3) d'approuver les comptes et le bilan arrêté au 31/12/2018 et donner au Président quitus entier et sans réserve de la gestion pour cet exercice.

4) de procéder à une compensation de créances liquides et exigibles, à date du 24 mai 2019, par incorporation du compte courant d'associé, dont le total s'élève à 942 927,42 euros au 31 mars 2019, au capital social de la société TPF INGENIERIE.

Une augmentation de capital social est donc décidée pour un montant de 162 800 euros.

A compter du 24 mai 2019, le capital social est fixé à 3 196 800 euros, divisé en 43 200 actions de 74 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

5) En conséquence de la décision d'augmentation de capital, de modifier les articles 6 et 7 des statuts de la Société comme suit :

ARTICLE 6 – APPORTS

Il a été apporté à la Société :

- Lors de la constitution, une somme de SEPT MILLE CENT VINGT DEUX euros (7.622 €) correspondant à la valeur nominale des 500 actions, toutes de numéraire, composant le capital social, lesdites actions souscrites et libérées ;
- Lors d'une augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 juin 2005, une somme de VINGT NEUF MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX HUIT euros (29.378 €), par incorporation partielle des autres réserves, avec effet au 1^{er} juillet 2005 ;

- Lors d'une augmentation de capital décidée par l'actionnaire unique en date du 31 juillet 2014, une somme de TROIS MILLIONS HUIT CENT QUARANTE HUIT MILLE euros (3.848.000 €), par incorporation du boni de fusion et incorporation partielle des autres réserves, avec effet au 31 juillet 2014.
- Lors d'une augmentation de capital décidée par l'actionnaire unique en date du 6 décembre 2017, une somme de TROIS MILLIONS DEUX CENT DIX NEUF MILLE EUROS (3.219.000€), par incorporation de compte courant d'associé avec effet au 6 décembre 2017.
- Lors d'une diminution de capital décidée par l'actionnaire unique en date du 27 avril 2018, une somme d'un montant de 4 070 000 € QUATRE MILLIONS SOIXANTE DIX MILLE EUROS a été affectée en réserves légales et en autres réserves.
- Lors d'une augmentation de capital décidée par l'actionnaire unique en date du 24 mai 2019, une somme de CENT SOIXANTE DEUX MILLE HUIT CENT EUROS (162.800€), par incorporation de compte courant d'associé avec effet au 24 mai 2019.

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à 3 196 800 euros, divisé en 43 200 actions de 74 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

6) de ne pas augmenter le capital social en numéraire et rappelle en application des dispositions visées sous l'article L 225-102 du Code de Commerce, qu'aucune augmentation du capital réservée aux salariés depuis l'entrée en vigueur de la loi du 19 février 2001 précitée n'a été mise en œuvre.

7) de ne pas ouvrir le capital social aux salariés par voie d'augmentation du capital social réservée aux salariés adhérents à un Plan d'Epargne Entreprise.

8) de mettre en place en 2019 la convention d'assistance conclue au profit de SAS SECMO, convention d'assistance en matière de :

1. Communication,
2. Ressources humaines,
3. Domaine Financier et Comptable,
4. Gestion des contentieux, des sinistres et des risques clients,
5. Domaine contractuel et formalisation.

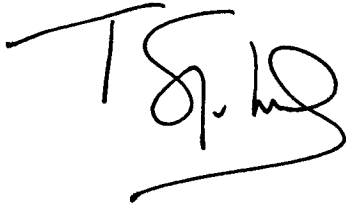
Cette mission étant assurée pour un montant annuel de 40 960 euros H.T., reconductible d'année en année par tacite reconduction et résiliable moyennant un préavis de trois mois avant l'échéance du 31/12. En cas d'évolution du périmètre des prestations fournies par TPF Ingénierie, ladite convention pourra faire l'objet d'un avenant en cours d'exercice.

9) de prendre part à la convention de financement initiée par TPF SA en vue de consentir et/ou de voir consentir des prêts entre entités ayant un lien capitalistique, prêts qui porteront intérêt légal aux taux EURIBOR (base 365) à 1 mois augmenté d'une marge de 2,5%.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10) de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.

TPF S.A., Associé unique
Représentée par Monsieur Thomas SPITAELS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'T. Spitaels', written in a cursive style.